

DÉCLARATIONS DU SOMMET DE LONDRES

DÉCLARATION ÉCONOMIQUE 17 juillet 1991

Construire un partenariat mondial

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement des sept grandes démocraties industrialisées et représentants de la Communauté européenne, nous sommes réunis à Londres pour notre dix-septième sommet annuel.

2. Nous nous étions réjouis à Houston de l'extension de la liberté et de la démocratie. Ce mouvement s'est encore accéléré au cours de l'année écoulée. Collectivement, la communauté internationale a conjuré un péril majeur qui pesait sur la paix mondiale dans le Golfe. Mais nous sommes confrontés à de nouveaux défis et de nouvelles chances nous sont offertes.

3. Nous désirons construire un partenariat mondial, basé sur des valeurs communes, et renforcer l'ordre international. Notre objectif est de soutenir la démocratie, les droits de l'homme, la primauté du droit et une gestion économique saine qui, ensemble, constituent la clé de la prospérité. Pour parvenir à cet objectif, nous encourageons un système véritablement multilatéral, sûr et adaptable, dans lequel les responsabilités seront largement et équitablement partagées. Avoir un système des Nations Unies plus fort et plus efficace et porter une plus grande attention à la prolifération et au transfert des armements est essentiel à la réalisation de notre objectif.

Politique économique

4. Au cours de l'année dernière, certaines de nos économies ont connu une croissance satisfaisante, mais la plupart ont subi un ralentissement et certaines sont entrées en récession. Une récession mondiale a toutefois été évitée. Les incertitudes engendrées par la crise du Golfe ont maintenant disparu. Les signes de reprise économique mondiale se multiplient; nous nous en

félicitons. Des progrès ont également été accomplis dans la réduction des déséquilibres les plus importants des balances commerciales et des paiements courants.

5. Nos objectifs communs sont une reprise soutenue et la stabilité des prix. À cette fin, nous sommes résolus à continuer de mettre en œuvre la stratégie à moyen terme approuvée par les précédents sommets, notamment grâce à notre mécanisme de coordination des politiques économiques. Cette stratégie a permis de maîtriser les anticipations inflationnistes et engendré les conditions nécessaires à une croissance durable et à la création d'emplois.

6. En conséquence, nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires qui, tout en reflétant les situations différentes de nos pays, créeront les conditions nécessaires à une baisse des taux d'intérêt réels. A cet égard, il est essentiel de continuer à réduire les déficits budgétaires, ce qui, associé aux efforts faits actuellement pour réduire les entraves à l'épargne privée, contribuera à accroître l'épargne globale nécessaire pour répondre à la demande d'investissements. Nous nous félicitons également de l'étroite coopération sur les marchés des changes et du travail accompli pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international.

7. Avec l'aide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres institutions, nous poursuivrons également les réformes en vue d'améliorer l'efficacité économique et par là même, le potentiel de croissance. Ces réformes comprennent notamment :

- a) une plus grande concurrence dans nos économies, notamment une réforme des réglementations, afin d'élargir le choix des consommateurs, de réduire les prix et d'alléger les charges pesant sur les entreprises;